

Cycle d'ateliers

## Étude comparatiste des jurisprudences

### Européennes

#### Regards croisés franco-allemands

20 novembre 2024 - 16h - 18h

Salle C4-016

En collaboration avec le CRDEI et le COMPTRASEC, la licence franco-allemande en droit organise à l'occasion de la venue des professeurs **Jörg Gundel** et **Eva Lohse** de l'Université de Bayreuth le deuxième du cycle d'ateliers consacrés à l'étude comparatiste des jurisprudences européennes. Comment les décisions de justice de la CJUE ou de la CEDH sont-elles reçues dans les droits nationaux ? La méthode comparatiste s'impose d'évidence. La décision de justice a-t-elle été interprétée de la même manière en France et en Allemagne ? Quelles ont été ses répercussions sur les droits allemand et français ? Quels sont les usages doctrinaux ou politiques de cette décision ? Telles sont les questions auxquelles notre cycle d'ateliers souhaite se confronter

#### 16h - 17h : L'arrêt *Inkreal* : faut-il modifier l'article 25 du règlement Bruxelles 1 bis ?

*CJUE 8 février 2024, Inkreal, C-566/22*

**Jean Sagot** (Maître de conférence à l'Université de Bordeaux, CRDEI)

#### 17h - 18h - Enough is enough? Comparing the limits of freedom of expression of local elects in the cases *Brzeziński v. Poland* (n° 47542/07), *Lefebvre c. France* (n° 12767/21) und *Fleury c. France* (n° 29784/06)

**Eva Lohse** (Professeure à l'Université de Bayreuth)



COMPTRASEC | Centre de  
droit comparé du travail  
et de la sécurité sociale

université  
de BORDEAUX

CRDEI | université  
de BORDEAUX



UNIVERSITÄT  
BAYREUTH

